

# le bulletin

de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

## CONSOMMATION D'ALCOOL

# LA MODÉRATION EST AU RENDEZ-VOUS

**L'alcool fait partie de la vie de 83 % des Témiscabitiens, les hommes ayant un penchant légèrement plus prononcé que les femmes. Assez stable dans le temps, la consommation d'alcool demeure somme toute modérée pour la plupart des gens, se démarquant très peu de la moyenne québécoise, nous indique une étude produite par l'Agence de la santé et des services sociaux de la région.**

### Sous l'angle des occasions

Au cours de l'année précédant l'enquête, soit en 2005, seuls 13 % des hommes et 23 % des femmes âgées de 12 ans et plus n'avaient pas consommé d'alcool dans la région; les autres ont pris un verre de temps à autre. La très grande majorité des buveurs affichaient une consommation modérée, 89 % d'entre eux buvant de l'alcool moins de quatre fois par semaine. Seuls 7 % boivent tous les jours de la semaine.

### Sous l'angle des verres

La consommation d'alcool est dite à risque lorsqu'elle dépasse 14 consommations sur sept jours, peu importe le sexe. Dans la région, cette part correspond au comportement d'environ 6 % des buveurs (10 % des buveurs de sexe masculin et 2 % de ceux de sexe féminin). À titre indicatif, l'équivalent est de 7 % dans le reste du Québec.

La consommation d'alcool est quant à elle dite élevée lorsqu'elle dépasse quatre verres d'alcool en une même occasion, soit l'un à la suite de l'autre ou à l'intérieur d'une courte période de temps, et ce, douze fois ou plus au cours d'une année. La part des buveurs s'enivrant de la sorte représente environ 19 % de l'ensemble, ce qui est encore une fois comparable à la situation du reste du Québec (17 %). Les hommes sont plus nombreux que les femmes à le faire, 27 % d'entre eux adoptant ce comportement contre 11 % d'entre elles.

### L'âge, la scolarité et le revenu

La proportion de buveurs augmente avec l'âge dans la région, atteignant un sommet chez les 25-44 ans et diminuant par la suite. À noter que si la plupart des comportements régionaux en matière de consommation d'alcool se comparent à ceux du reste du Québec, la consommation des 25-44 ans est significativement plus élevée ici.

Quant à la scolarité, elle ne semble pas influencer sur la consommation

## La consommation d'alcool au Québec

Vin	19 litres
Bière	94 litres
Spiritueux	4 litres
Dépense annuelle	700 \$

Note : consommation annuelle par personne.  
Source : Statistique Canada, 2005-2006.

d'alcool, sauf chez les personnes ne détenant pas de diplôme d'études secondaires. Celles-ci sont moins nombreuses que les autres à consommer de l'alcool. Le revenu influence quant à lui très directement la consommation, le pourcentage de buveurs passant de 66 % chez les moins nantis à 93 % chez ceux disposant de plus de moyens.

Notons enfin qu'une vingtaine de décès sont attribuables à l'alcool annuellement en Abitibi-Témiscamingue pour la période de 2001 à 2005, à la suite de maladies du foie ou de certains cancers. Les hommes sont trois fois plus touchés que les femmes.

### RÉPARTITION DES BUVEURS SELON LA FRÉQUENCE DE CONSOMMATION, RÉGION ET QUÉBEC, 2005

Occasions	Région	Reste du Québec
Moins d'une fois par mois	23 %	19 %
1 à 3 fois par mois	26 %	23 %
1 fois par semaine	18 %	20 %
2 à 3 fois par semaine	22 %	22 %
4 à 6 fois par semaine	4 %*	6 %
Tous les jours	7 %*	10 %

## L'alcool au volant

L'Abitibi-Témiscamingue n'a pas de quoi se vanter en matière d'alcool au volant... Le taux par 100 000 habitants d'infractions criminelles liées à l'alcool (conduite avec facultés affaiblies, délit de fuite, etc.), représente plus du double de celui de la moyenne provinciale (2007). Seules la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Bas-Saint-Laurent en comptent davantage.

Source : Ministère de la Sécurité publique.

Source : Guillaume Beaulé, *La consommation d'alcool en Abitibi-Témiscamingue*, Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, 2009. Note : (\*) interpréter avec prudence.

## ANALYSE DIFFÉRENCIÉE

# REGARDS CROISÉS SUR LES SEXES

L'un des objectifs de l'Entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en Abitibi-Témiscamingue 2007-2010 porte sur le déploiement de l'analyse différenciée (ADS) selon le sexe. L'Observatoire est l'un des partenaires en vue de soutenir son implantation et son application. Dans ce cadre, le présent dossier illustre ce qu'est l'ADS et comment elle peut s'appliquer. On y met également de l'avant ses principaux avantages.

### L'analyse différenciée selon le sexe

L'analyse différenciée selon le sexe, plus communément appelée ADS, est une approche transversale visant à intégrer progressivement le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes aux décisions gouvernementales ainsi qu'à celles des instances locales et régionales. L'ADS se veut un outil analytique, fondé sur des données sexuées probantes à la prise de décisions éclairées. Elle vise à décrire et à analyser les réalités et les besoins propres aux hommes et aux femmes ainsi qu'à prévoir les effets des décisions sur ces derniers à travers, par exemple, des mesures, programmes, projets, politiques, lois, règlements, activités ou services. L'ADS s'applique notamment lorsque des enjeux d'égalité entre les sexes se posent.

L'ADS n'étant pas inscrite comme une priorité des organisations de la région, son implantation demeure limitée. Le peu de données sexuées facilement accessibles concernant la population de l'Abitibi-Témiscamingue constitue un premier frein. S'y ajoute le fait que les données sexuées disponibles sont rarement croisées avec d'autres variables (revenu, âge, scolarité, etc.) à cause des coûts élevés. Dans les cas où ces données existent, elles sont peu diffusées et ne font pas l'objet, la plupart du temps, d'une analyse différenciée. Le manque de temps pouvant y être consacré par les analystes en est souvent la principale raison. On constate aussi que les données sexuées par territoire de MRC sont peu présentes.

### Quels sont les avantages de l'ADS?

Une décision prise par une instance, qu'il s'agisse d'une municipalité, d'un organisme régional ou d'une structure provinciale, peut paraître neutre. Elle peut toutefois engendrer des effets inégaux lorsqu'on l'applique aux hommes et aux femmes. C'est la raison pour laquelle le gouvernement du Québec s'est

engagé à intégrer l'ADS dans ses propres pratiques et à la faire inclure dans celles des instances locales et régionales.

L'ADS permet d'aller au-delà de constats généraux pour saisir les caractéristiques propres à chaque sexe et nuancer les réalités vécues de part et d'autre. Par exemple, le

revenu moyen d'une population camoufle des disparités hommes/femmes, d'où l'importance d'examiner aussi d'autres composantes (travail à temps complet ou à temps partiel, domaine d'exercice dans lequel l'emploi se concentre, revenu selon le groupe d'âge, etc.). L'ADS peut s'appliquer

## EXEMPLES D'APPLICATION DE L'ADS

### Une affaire de cœur

Depuis longtemps, la majorité des recherches sur les maladies cardiovasculaires en matière de prévention, de diagnostic et de traitement étaient réalisées auprès des hommes. Des études menées auprès des deux sexes ont révélé que les symptômes se manifestaient différemment selon qu'il s'agissait d'hommes ou de femmes. Il a donc été possible d'adapter l'information et la prévention des maladies cardiovasculaires aux besoins propres à chaque sexe.

### Des frais imprévus

En 1986, la *Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec* était modifiée afin d'y inscrire la gratuité des stérilisations à des fins de planification des naissances. Une décision antérieure avait fait en sorte que la vasectomie pratiquée dans cette optique n'était pas couverte. Cette décision a eu d'importantes incidences pour les femmes et les finances publiques. En effet, une croissance des ligatures des trompes s'en est suivie, interventions chirurgicales plus onéreuses et plus à risques en termes de complications. On a donc dû revenir sur la décision, l'argumentaire lié aux économies pour le système de santé ne tenant plus la route.

### Des loisirs pour tous

Constatant que plusieurs jeunes ne participaient pas aux activités de loisirs offertes par la municipalité, cette dernière a fait réaliser une étude auprès de la Maison des jeunes. En appliquant l'ADS, on a constaté un très grand écart quant aux taux de réponse au sondage entre garçons et filles, plus de garçons étant présents lors des consultations faites sur les activités souhaitées par les jeunes. Une deuxième consultation a donc eu lieu, visant cette fois-ci les jeunes filles. Ceci a permis à la municipalité d'offrir une programmation répondant davantage aux besoins de l'ensemble de la clientèle.

Source : Secrétariat à la condition féminine. *L'analyse différenciée selon les sexes dans les pratiques gouvernementales et dans celles des instances locales et régionales. Guide synthèse et Séances de sensibilisation*, 2007.

dans de multiples domaines : éducation, santé, développement régional, transport collectif, lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, accès et maintien en emploi, santé et sécurité au travail, finances, développement économique, etc. La mise en place de services publics mieux adaptés et de politiques plus efficaces ou encore l'utilisation optimale des fonds publics peuvent ainsi en découler.

## APPLICATION D'UNE ADS À PARTIR DE DONNÉES RÉGIONALES

### Les personnes âgées

L'Abitibi-Témiscamingue est aux prises, comme d'autres régions de la province, avec le phénomène du vieillissement de sa population. Plusieurs organisations s'interrogent sur les façons de favoriser le maintien des aînés dans leur milieu de vie, ces derniers exprimant clairement ce désir. Les orientations du ministère de la Santé et des Services sociaux vont d'ailleurs en ce sens.

Premier constat : la région et le Québec comptent des proportions similaires de personnes vivant seules dans les ménages privés (13 %). Parmi l'ensemble des ménages privés de la région, les femmes et les hommes vivant seuls se retrouvent dans des proportions à peu près identiques, les femmes étant légèrement plus présentes que les hommes. La situation n'est toutefois pas la même à l'échelle de la province, les femmes étant beaucoup plus nombreuses que les hommes, en proportion, à vivre seules.

Deuxième constat : plus on avance en âge, plus les femmes touchées par cette réalité sont

### PART DES PERSONNES VIVANT SEULES SELON L'ÂGE, RÉGION ET QUÉBEC, 2006

Sexe		Région	Québec
Femmes		50,8 %	54,9 %
Hommes		49,2 %	45,1 %
Total		100,0 %	100,0 %
65 à 74 ans	Total	47,5 %	47,1 %
	Hommes	59,7 %	56,5 %
	Femmes	42,5 %	43,7 %
75 ans et +	Total	52,5 %	52,9 %
	Hommes	40,3 %	43,5 %
	Femmes	57,5 %	56,3 %

Source : Statistique Canada, recensement 2006.

nombreuses comparativement aux hommes. Ceci vaut tant dans la province que dans la région. Ainsi, en Abitibi-Témiscamingue, la part des femmes de 65 à 74 ans vivant seules est inférieure de 17 points de pourcentage à celle des hommes demeurant seuls alors qu'un écart de près de 13 points sépare les femmes et les hommes de la province. La situation est par contre fort différente chez les personnes âgées de 75 ans et plus, la part des femmes d'ici et de la province étant supérieures à celle des hommes de 17 points et de 13 points de pourcentage.

L'ajout d'une autre couche d'information comme, par exemple, l'espérance de vie selon le sexe, le revenu selon le sexe et le fait de vivre seul ou en couple ou encore la présence de soutien familial permettrait probablement de mettre à jour une réalité encore plus précise qui viendrait orienter les approches et les services à déployer selon les clientèles et les territoires.

### L'emploi

Le contexte économique actuel inquiète. Les difficultés vécues dans les domaines forestiers et de l'agriculture touchent de nombreuses personnes, notamment à cause des pertes financières et d'emplois qui en découlent. Les données disponibles concernant le marché du travail montrent que la région s'en sort assez bien globalement. Mais qu'en est-il de la réalité des hommes et des femmes?

Le taux d'emploi prévalant en Abitibi-Témiscamingue est de 59 % en 2008. Ce taux est toujours plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Au cours des trois dernières années, la situation des hommes a connu un certain recul alors qu'elle s'est améliorée chez les femmes. Ces dernières

n'ont jamais connu un taux aussi élevé. Quant au taux d'emploi des hommes, il n'a jamais retrouvé une telle vigueur. Il semble que les écarts partageant les hommes et les femmes s'amointrissent avec le temps, signe que ces dernières investissent davantage le marché du travail régional, la majorité des nouveaux emplois leur ayant été dévolus au cours des dernières décennies.

Les femmes sont maintenant plus nombreuses à entreprendre des études supérieures que les hommes. Elles constituent plus de 70 % des effectifs de l'UQAT. À l'échelle du Québec, elles ont réduit leur part dans les emplois peu qualifiés ou semi-qualifiés ainsi que leur présence dans des emplois offrant des rémunérations moins importantes. On peut supposer que la situation est similaire dans la région. Il faut aussi prendre en considération le fait que les domaines d'études des femmes diffèrent de ceux des hommes, de même que les secteurs dans lesquels les emplois s'exercent. Par exemple, les hommes se concentrent davantage dans la production de biens en Abitibi-Témiscamingue alors que la situation inverse s'observe du côté des services. Il faut donc faire un lien entre la tertiarisation de l'économie régionale et une plus grande présence des femmes sur le marché du travail au cours des dernières années. Quant au recul des hommes, on peut l'expliquer par les difficultés rencontrées, notamment dans les secteurs forestier et agricole. Dans la mesure où le marché de l'emploi de la région est en mutation, les gestionnaires ont avantage à saisir les caractéristiques propres aux hommes et aux femmes afin d'initier ou de reconduire des mesures et des programmes qui seront adaptés à chaque sexe.

### TAUX D'EMPLOI SELON LE SEXE, ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 1995 À 2008

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
<b>Total</b>	55,2 %	54,5 %	54,5 %	52,5 %	54,4 %	56,0 %	54,0 %
<b>Hommes</b>	63,5 %	61,8 %	61,7 %	59,1 %	61,3 %	62,5 %	58,6 %
<b>Femmes</b>	47,1 %	47,1 %	47,2 %	46,0 %	47,4 %	49,3 %	49,3 %
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
<b>Total</b>	55,1 %	56,7 %	57,2 %	56,1 %	58,1 %	57,9 %	59,0 %
<b>Hommes</b>	60,5 %	61,4 %	62,6 %	61,0 %	62,7 %	62,5 %	61,5 %
<b>Femmes</b>	49,6 %	51,6 %	52,0 %	51,1 %	53,4 %	53,0 %	56,5 %

Source : Statistique Canada, recensement 2006.

## INDICE RELATIF DE BONHEUR

# EXPLIQUER LE BONHEUR

Pour la troisième année, Pierre Côté, consultant et « inventeur » de l'indice relatif du bonheur, publie son palmarès des villes québécoises où les citoyens se disent les plus heureux. Il est accompagné d'un tableau cumulatif des trois dernières années, où Rouyn-Noranda figure en 9<sup>e</sup> position sur 35 villes. Tour d'horizon de cet indice à contre-courant.

Chaque année, depuis trois ans, Rouyn-Noranda figure au palmarès des villes heureuses. Sa position varie, entre autres parce que l'indice est relatif, et que le rang dépend de la note, sur 100, des autres villes. En outre, les écarts entre les villes sont extrêmement minces (2,6 points entre la 1<sup>re</sup> et la 10<sup>e</sup> ville). Pas moins de 35 000 personnes ont participé au sondage par le web, en notant tout simplement leur bonheur.

Rouyn-Noranda occupait la 2<sup>e</sup> position sur 25 en 2007, la 5<sup>e</sup> sur 30 l'an dernier et occupe la 15<sup>e</sup> place sur 25 cette année, lui conférant une 9<sup>e</sup> position sur 35 au tableau cumulatif. Seuls 2,4 points la séparent de Repentigny.

La performance de Rimouski, Drummondville et Rouyn-Noranda témoigne, selon l'auteur, d'une belle qualité de vie dans ces petites capitales régionales. Assez grosses pour

offrir effervescence et activités, elles offrent, en outre, un climat et une proximité qui fait contrepoids à l'anonymat et à l'individualisme des grandes villes.

Les villes nichant en haut du palmarès ont en commun une série de caractéristiques dont sont moins pourvues celles se situant dans les dernières positions (Montréal, Trois-Rivières, Saint-Jean-sur-Richelieu, Sainte-Thérèse, Longueuil, Gatineau, Québec) : une plus faible proportion de chômeurs, de personnes vivant seules, de familles monoparentales ou de personnes à faible revenu. Le revenu moyen y est plus élevé, la part de propriétaires aussi.

Diverses raisons mènent au bonheur, aux dires des répondants. La présence de parcs, d'espaces verts et de pistes cyclables ainsi que d'un climat de sécurité arrivent en tête. Suit la présence de services à proximité.

### Palmarès cumulatif 2007-2009

1. Repentigny	80,60
2. Sainte-Julie	80,40
3. Rimouski	79,20
4. Shawinigan	78,70
5. Drummondville	78,50
6. Vaudreuil-Dorion	78,40
7. Victoriaville	78,20
8. St-Georges	78,20
9. Rouyn-Noranda	78,10
10. Sorel-Tracy	78,00

### Les raisons du bonheur

	%
1. De nombreux parcs, espaces verts et pistes cyclables	63 %
2. Un climat de sécurité	53 %
3. Une multitude de services à proximité	39 %
4. De nombreux événements et activités culturelles	35 %
5. De très bons services de base	25 %
6. Un bon niveau d'emploi	25 %
7. De bonnes infrastructures sportives et de loisir	24 %
8. Un réseau de transport efficace	17 %
9. Un faible taux de taxation	15 %
10. Une bonne offre commerciale	5 %

Note : Tableau complet = 35 villes. Source : Pierre Côté. [www.indicedebonheur.com](http://www.indicedebonheur.com)



L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue  
170, avenue Principale, bureau 102  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7

Téléphone : 819 762-0774 et 1 866 762-0774  
Télécopieur : 819 797-0960  
[www.observat.qc.ca](http://www.observat.qc.ca)

Pour recevoir gratuitement ce bulletin en format PDF, abonnez-vous : [observatoire@observat.qc.ca](mailto:observatoire@observat.qc.ca)

ISSN : 1915-5050 (Imprimé)  
ISSN : 1916-4963 (En ligne)  
1 400 abonnés

## SORTI DES PRESSES

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, *Plan de rétablissement du caribou forestier au Québec 2005-2012*, 2006.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, *Répertoire des usines de transformation primaire du bois, édition janvier 2009*.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, *Production et utilisation des sous-produits générés par les entreprises de deuxième transformation du bois du Québec en 2007*, 2008.

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Présence au Québec en 2008 des immigrants admis de 1997 à 2006*, 2007.

Géologie Québec, *Rapport sur les activités d'exploration minière au Québec 2008*, 2008.

Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue, *Demande de renouvellement des licences de RNC media inc. - Avis de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue*, 2009.

Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Étude exploratoire de l'offre et de la consommation culturelles au Québec de 2003 à 2007*, 2009.

Ribichesi, Christophe et Richard Shearmur, *Les communautés mono-industrielles au Québec : portrait et analyse de vulnérabilité*, INRS, 2008.

Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, *Les professeurs et les professeurs dans les établissements universitaires québécois : Faits saillants de l'Enquête sur le personnel enseignant de 2006-2007*, 2009.

Hyperliens vers ces documents : [www.observat.qc.ca/trouvailles.htm](http://www.observat.qc.ca/trouvailles.htm)

Rédaction  
Julie Thibeault : [julie@observat.qc.ca](mailto:julie@observat.qc.ca)  
Lili Germain : [lili@observat.qc.ca](mailto:lili@observat.qc.ca)

Collaboration  
Mariella Collini : [mariella@observat.qc.ca](mailto:mariella@observat.qc.ca)